Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 77 (1968)

Heft: 7

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge et philatélie

NOUVEAUX TIMBRES DE CROIX-ROUGE

Belgique

1968 S. 57 6 + 3 fr. Reine Elisabeth et invalide, petite croix rouge, «1868-1968». Gris-brun/rouge.

S. 58 10 + 5 fr.

Reine Fabiola et enfant, petite croix rouge, «1868-1968». Grisbrun/rouge.



France

1968 S. CXXXII 0,30 + 0,10 fr.

Hommes célèbres. Général Desaix. Vert-olive/brun.

S. CXXXIII 0.30 + 0.10 fr.

François Couperin. Violet.

1968 S. CXXXIV 0.30 + 0.10 fr.

Hommes célèbres. Paul Claudel. Brun/violet.

S. CXXXV 0.30 + 0.10 fr.

Dito. Saint-Pol-Roux. Bistre/rouge.

Maroc

Pour le 20e anniversaire de l'OMS à Genève, les Postes marocaines ont émis deux timbres évoquant accessoirement la Croix-Rouge.

1968 T. I 0,25 dh.

«Organisation mondiale de la Santé

- 1948-1968», infirmière du Croissant-Rouge et fillette.

Sépia/bleu/rouge.

T. II 0.40 dh.

Dito. Réséda/gris-ardoise/rouge.

En juin ont également paru les deux timbres devenus traditionnels de la série «Bijoux marocains» et émis au bénéfice du Croissant-Rouge marocain. Contrairement aux émissions précédentes, ces deux valeurs sont sans surtaxe.

1968 T. 3 0,25 dh.

Bijoux marocains.

Pendentif, croissant rouge.

Bistre/argent/rouge.

T. 4 0,40 dh.

Dito. Bracelet, croissant rouge. Bleu clair/argent/rouge.

1968 Bloc 4

5 imes T. 3 et T. 4 en tête-bêche verticaux. Inscription sur le cadre.

Paraguay

Une série a été émise au Paraguay pour évoquer «l'histoire des timbres» de ce pays abondant en émissions. Une de ces valeurs représente en réduction deux timbres émis pour la Croix Rouge en 1930 (1.50 + 50 rose, buste d'infirmière) et en 1943 (7 + 3)violet, «Maternitad», vierge couronnée et petite croix rouge), respectivement catalogués S. 2 et S. 8 dans notre catalogue général de timbres de Croix-Rouge.

1968 T. 27 12,45 G. Poste aérienne. S. 2 et 8 repro-

duits côte à côte. Rouge/violet/vert clair.

R. A. U. (Egypte)

Un des timbres de la série émise pour le XIVe anniversaire de la Révolution nassérienne rappelle l'œuvre du Croissant-Rouge.

1968 T. I 10 m.

«14e anniversaire de la révolution». «Medical Care». Hôpital, infirmière et malade, ambulance du Croissant-Rouge. Azur/rouge/ardoise.

Syrie

Dans le cadre de l'aide aux réfugiés palestiniens, deux valeurs à surtaxe ont été émises au début de l'été.

1968 S. 1 12,5 + 2,5 P.

«Aid to refugies», accueil d'enfants et croissant rouge.

S. 2 27.5 + 7.5 P.

Dito. Violet/noir/rouge. Azur/noir/rouge.

Tunisie

Deux valeurs sans surtaxe ont été émises en mai pour le Croissant-Rouge tunisien.

1968 T. 2 15 d.

«Croissant-Rouge tunisien». Fleur et globe terrestre dessinant un croissant rouge. Bleu-gris/vert/rouge.

T. 3 25 d.

Dito. Colombe stylisée et croissant rouge. Violet/rouge.





Turquie

Le timbre émis pour l'anniversaire de l'Organisation mondiale de la Santé est vendu avec une surtaxe partiellement versée au Croissant-Rouge turc. 1968 S. LXIX 130 + 10 k. Emblème de l'OMS. Jaune/bleu/noir.

Trois timbres ont également été émis à l'occasion du Centenaire du Croissant-Rouge turc.

1968 S. 4 50 + 10 k.

Vue d'Istanboul; portraits des fondateurs du Croissant-Rouge ottoman, Etem Pacha et Dr Marko Pacha, croissant rouge. Bleu foncé/rouge. Tirage 500 000. S. 5 60 + 10 k.

Soldat blessé; portraits de Serdarizkrem Omer Pacha et Dr Abdullah Bey, croissant rouge. Vert foncé/rouge. Tirage 400 000.

S. 6 100 + 10 k.

Siège central de la société à Ankara, portrait d'Ataturk et d'Abdullah Bey, croissant rouge. Brun-rouge/rouge. Tirage 400 000.







Yougoslavie

Le timbre annuel de surtaxe obligatoire au bénéfice de la Croix-Rouge yougoslave a paru en mai.

1968 B. 26 0.05 D.

Grande croix rouge recouverte d'hexagones multicolores. Polychrome.

UNE NOUVELLE VIGNETTE GENEVOISE

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a fait éditer une nouvelle vignette de propagande croix-rouge, sans usage postal, à l'occasion de la Journée internationale de la Croix-Rouge.

1968 V. 29 — Croix-Rouge dans une croix flèchée. Rouge/gris foncé/gris clair. Dentelé. Losange 30×30 mm.

UNE FAUSSE OBLITERATION CROIX-ROUGE

Le Journal philatélique suisse signale dans son édition de juin (6/1968) que la police cantonale a arrêté

un falsificateur d'oblitérations, le sieur Narinder Singh Tagger, domicilié à Toronto (Canada) et ayant un logis en Suisse, à Lucerne (23, Bleicherstrasse).

Spécialiste en «faux 1ers jours» appliqués et vendus par ses soins, ce personnage avait également fabriqué un cachet postal de l'Exposition philatélique organisée à Genève en 1939 au profit du Comité international de la Croix-Rouge: Cachet circulaire, noir, avec inscription circulaire «Exposition philatélique 'Genève'»; au centre, croix rouge et date du «21 XI 39» avec «Au profit du Comité/international de/la Croix-Rouge». Les collectionneurs ayant eu affaire au sieur Tagger peuvent s'adresser à la «Bezirksanwaltschaft» de Winterthour.

De semaine en semaine

La Croix-Rouge suisse et les événements de Tchécoslovaquie

Aussitôt connus les événements de Tchécoslovaquie d'août 1968, la Croix-Rouge suisse prit contact avec les Sociétés de Croix-Rouge d'Autriche et d'Allemagne fédérale en vue de coordonner les actions de secours pouvant s'avérer nécessaires. Dès les premiers jours aussi, notre Institution prêta assistance aux touristes tchèques qui se trouvaient de passage dans notre pays et prit sans attendre toutes dispositions utiles en prévision de l'accueil éventuel de réfugiés en Suisse.

Le 23 août, et d'entente avec la Croix-Rouge autrichienne, un véhicule du Service de la transfusion de sang accompagné de trois convoyeurs transporta à la frontière austro-tchécoslovaque 1000 unités de physiogel, soit de substitut de sang et 200 unités de plasma desséché. Ces produits, représentant un don de 60 000 francs furent remis dans la nuit du 24 au 25 août à des représentants de la Croix-Rouge tchécoslovaque, à l'intention des nombreux patients accueillis dans les hôpitaux tchèques, débordés.

Deux jours plus tard, un train routier transportant 16 tonnes d'aliments pour enfants offerts par plusieurs entreprises suisses arrivait à Vienne où il fut pris en charge par des délégués de la Croix-Rouge tchécoslovaque. Un nouvel envoi de médicaments suivit encore quelques jours plus tard.

En Autriche, le nombre des touristes et réfugiés tchèques ne cessait d'augmenter. Dans le but d'aider la Croix-Rouge autrichienne qui avait pris en main leur assistance dans les divers camps d'accueil ouverts à leur intention, la Croix-Rouge suisse délégua à Vienne, pour 2 semaines, une équipe de 10 assistantes et assistants bénévoles de la section de Zurich qui a regagné la Suisse le 13 septembre, sa mission accomplie. La situation s'étant stabilisée entre-temps, il n'a pas été nécessaire d'assurer sa relève.

Par contre, à la demande de la Division fédérale de Police, la Croix-Rouge suisse ouvrit au début de septembre deux camps d'accueil frontaliers à Buchs et à Ste-Margrethen. Desservis par deux Colonnes du Service de la Croix-Rouge, ces centres ont rendu de très grands services, accueillant journellement près de 300 ressortissants tchèques qui rapidement furent dirigés dans d'autres régions de notre pays où ils continuent d'être assistés par les sections locales de la Croix-Rouge suisse, agissant en collaboration avec l'Office central suisse d'aide aux réfugiés.

Du 1er au 13 septembre, ces deux centres avaient accueilli au total 2454 Tchèques et le centre de Buchs